



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se réunira en séance extraordinaire :

Le vendredi 05 juin 2026 à 18 h 30

à la Mairie (Salle du Conseil)

Ordre du jour :

1/ Election des délégués du Conseil municipal (titulaires et suppléants) pour les Sénatoriales 2026.

A la suite de cette séance extraordinaire se tiendra un Conseil municipal ordinaire :

à la Mairie (Salle du Conseil)

Ordre du jour :

1/ Approbation du PV de la séance du Conseil municipal du 7 avril 2026.

2/ Désignation de 2 représentants (titulaire et suppléant) au Comité de pilotage du site Natura 2000 – FR2300124
« Boucles de la Seine Amont, Coteaux de Saint-Adrien ».

3/ Désignation des délégués de la commune (titulaire et suppléant) auprès de l'Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités (ADICO).

4/ Désignation d'un membre titulaire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

5/ Création de 2 postes permanents.

6/ Convention pour le prêt de la chapelle – Exposition sur le petit prince

7/ Convention DESTRUCT GUEPES – Intervention destruction de nids (hyménoptères)

Le 29 mai 2026,

Le Maire,

DUFOSSE Elisa.

